

## CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MANDATES SYNDICAUX

Vous venez de solliciter un mandat désignatif pour représenter le SNI2A CFE CGC dans votre entreprise. Ce mandat est important et **implique** moralement et juridiquement notre organisation, conformément à notre charte d'engagements. Nous souhaitons par la présente vous en rappeler quelques fondamentaux:

### VOTRE RÔLE :

- En véritable animateur, vous **motivez** les futurs adhérents et **développez** votre section syndicale. Vous **organisez** la vie de votre section en impliquant les membres de votre équipe en fonction de leurs compétences et des sujets pour lesquels ils se sentent prédisposés.
- Vous **êtes le garant** du paiement annuel de leurs cotisations (en conformité avec l'appel à cotisation en cours de validité), et vous **êtes l'interlocuteur(trice) privilégié(e)** du SNI2A CFE-CGC au sein de votre entreprise.
- **La formation des porteurs de mandats est incontournable** : elle vous apporte le savoir et la crédibilité, tant vis-à-vis des salariés, que de la Direction avec laquelle vous allez négocier. Le secrétariat du SNI2A est l'interlocuteur privilégié pour la formation syndicale. Nous sommes à votre écoute et répondons à vos besoins dans le cadre des actions de formation. Elles peuvent être organisées par le C.F.S (Centre de Formation Syndicale) via la confédération, la Fédération Agro, par nos partenaires mais aussi par les unions locales, départementales ou régionales de la CFE-CGC.

Le **SNI2A CFE-CGC** vous soutient : vous le consultez (<http://www.sni2a.fr>), le sollicitez et lui rendez compte de l'actualité et de l'évolution de votre section. (Retraite, mutation, licenciement, fin d'adhésion,...)

Ce mandat, ainsi confié, vous donne le pouvoir de **négocier**, **signer** et **représenter** le SNI2A CFE-CGC au sein de votre entreprise. Ce mandat vous engage, et nous engage ; il peut vous être retiré à tout moment en cas de manquement, et ceci conformément à nos statuts.

**\*\*\*\*\*J'ai lu et je m'engage .\*\*\*\*\***

- **A être à jour de cotisation lors de ma demande de mandat et tout au long de la durée de sa validité.**
- A **animer** et **développer** ma section syndicale et à **m'assurer** que l'ensemble des adhérent(e)s qui la composent, soient **à jour de cotisation dans le 1er trimestre de l'année en cours**, et plus particulièrement des personnes élues sous l'étiquette CFE-CGC.
- A **faire étudier** par le service juridique du SNI2A CFE CGC, les projets et les accords en cours de négociation dans l'entreprise : [assistance.alinea@lesdroitsducse.com](mailto:assistance.alinea@lesdroitsducse.com)
- A **transmettre** les accords en vigueur dans mon entreprise à : [secretariat.sni2a@gmail.com](mailto:secretariat.sni2a@gmail.com)
- A **suivre régulièrement les parcours de Formation** proposés par le SNI2A CFE-CGC et le C.F.S. (Centre de Formation Syndicale CFE-CGC). La 1ère Formation "Ouverture sur le Syndicalisme étant obligatoire.
- A **faire établir** et **valider** ma ou mes listes électorales, ainsi que le mandat obligatoire pour le dépôt de liste(s) par le SNI2A CFE-CGC seul habilité à cet effet (Art.L2314-29, Cass Soc 15/06/2011, 30/10/2013 et 25/06/2014).
- Adressez vos demandes à : [designation.sni2a@gmail.com](mailto:designation.sni2a@gmail.com), copie : [secretariat.sni2a@gmail.com](mailto:secretariat.sni2a@gmail.com)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ ENTREPRISE \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_ , Le \_\_\_\_\_

Signature (Précéder la signature de « Bon pour accord »)